

MA RÉGION EST LÀ!

Numéro hors-série
du magazine de la
Région Bourgogne-
Franche-Comté
Jura

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

CE QUE MA RÉGION FAIT POUR MOI

Déplacements, études, loisirs, développement de votre entreprise, vous pouvez bénéficier du soutien de votre Région.

Retrouvez les actions de votre Région dans votre département



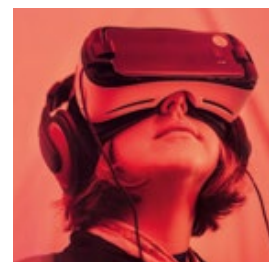
CE QUE FAIT MA RÉGION

En un coup d'œil, toutes les compétences de la Région
PAGE 4



AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Le point sur le ticket mobilité mis en œuvre par la Région
PAGE 9



VERS LES AUTRES, VERS DEMAIN

Les priorités de l'action régionale
PAGE 10

CE QUE MA RÉGION FAIT

La Région agit au plus près des territoires afin de faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région toujours plus attractive, dans laquelle chacun peut construire son parcours de vie. Elle met en œuvre des mesures concrètes qui améliorent au quotidien la qualité de vie des habitants. Qu'il s'agisse des tarifs des transports, du financement des formations ou encore de la rénovation de logements... Votre Région est là !



1 POUR M'AIDER À ME FORMER, MA RÉGION EST LÀ !

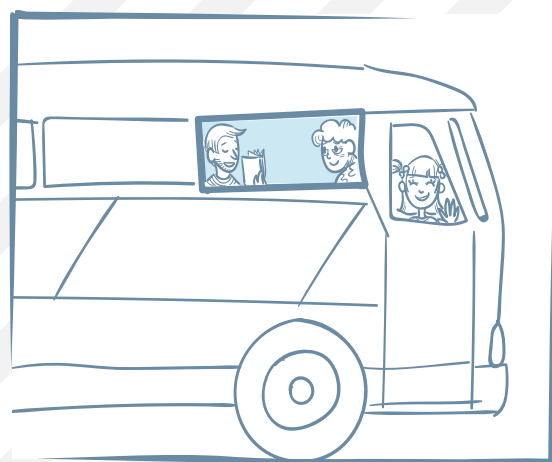
Lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés en formation continue : de l'entrée en seconde ou au CFA, et pendant toute la durée de la vie professionnelle, en passant par l'enseignement supérieur, **vo**tre Région vous accompagne et vous informe à chaque étape de votre parcours d'orientation et de formation. Adapter l'offre des formations aux mutations du marché du travail, c'est agir concrètement pour l'emploi ! ■

2 POUR FAIRE MES ÉTUDES À L'ÉTRANGER, MA RÉGION EST LÀ !

Il n'y a rien de plus enrichissant qu'une expérience à l'étranger. Et sur un CV, c'est un sacré plus ! C'est pourquoi **la Région propose des dispositifs pour encourager les jeunes qui souhaitent étudier à l'étranger**. Que ce soit dans le cadre d'études ou de stages, les aides sont cumulables avec l'aide à la mobilité internationale (de l'Éducation nationale) et l'allocation Erasmus+ (Union européenne). Et ça marche aussi pour ceux qui sont en apprentissage. *Go!* ■

3 MA RÉGION M'AIDE À FINANCER MON PERMIS DE CONDUIRE !

Passer son permis de conduire, une obligation ? Oui ! Car sans permis, aujourd'hui, difficile de prétendre à un emploi. **La Région a choisi d'aider les jeunes (16-25 ans) à financer cet examen. Une aide de 500 euros, sous condition de ressources**, peut être attribuée. Il est demandé aux jeunes en contrepartie d'effectuer 15 heures de bénévolat dans une association de leur choix. ■



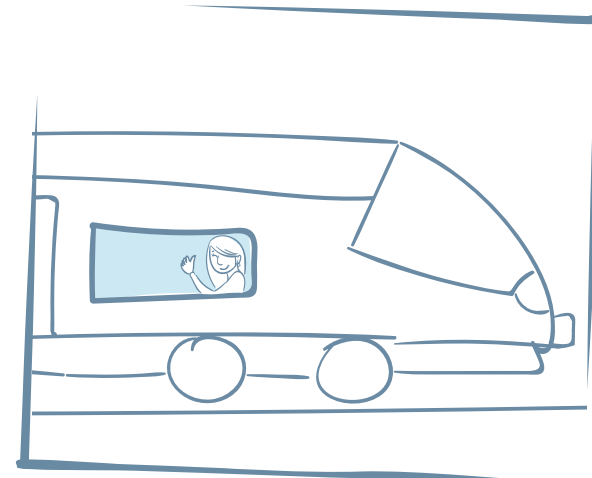
5 POUR VOYAGER À DEMI-TARIF EN TER, MA RÉGION EST LÀ !

Avec le tarif jeune moins de 26 ans, tous vos trajets en TER Bourgogne-Franche-Comté sont à moitié prix toute l'année, y compris vers Paris *via* Laroche-Migennes et Sens. Des exemples ? 5 euros pour un trajet Dole - Besançon, 17,50 euros pour un Dijon - Paris-Bercy. ■



4 POUR VOYAGER EN CAR À 1,50 EURO, MA RÉGION EST LÀ !

1,50 euro : c'est désormais le seul et unique tarif pour voyager en car sur les lignes interurbaines de Bourgogne-Franche-Comté. Simple et attractif, ce coût réduit incarne le choix régional d'assurer la mobilité partout et pour tous. Plus d'infos sur www.viamobigo.fr ■

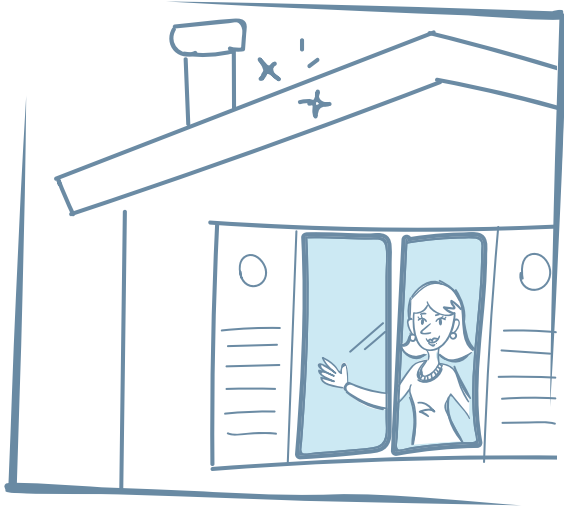


POUR SAVOIR TOUT CE QUE VOTRE RÉGION FAIT POUR VOUS
RETROUVEZ TOUTES LES MESURES SUR WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR/MA-REGION-EST-LA

IT POUR MOI...

6 POUR M'AIDER À RÉNOVER MON LOGEMENT, MA RÉGION EST LÀ !

Jusqu'à 5 000 euros d'aides : c'est ce que la Région propose pour la rénovation d'un logement selon les normes Bâtiment Basse Consommation (BBC) qui garantissent des améliorations de consommation d'énergies dans les logements. Le service public de l'efficacité énergétique, créé par la Région, vous guide dans vos travaux grâce à des outils simples comme l'audit énergétique (état des lieux, scénarios de travaux avec chiffrage...). ■

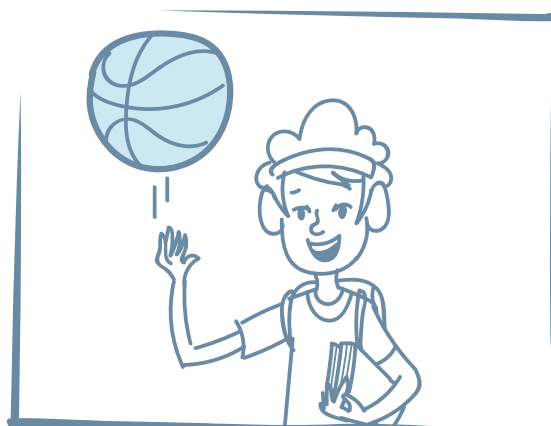
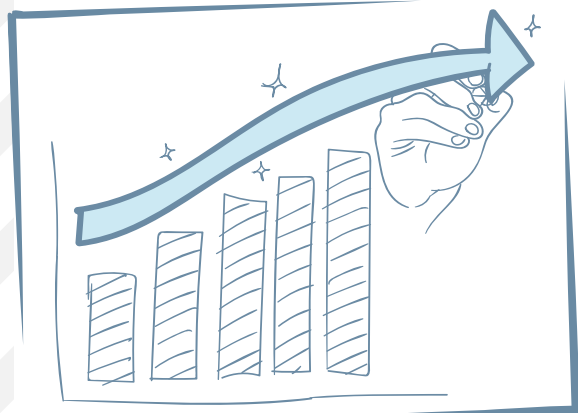


8 POUR ME FAIRE PROFITER DE LA CARTE AVANTAGES JEUNES, MA RÉGION EST LÀ !

Avec la Carte Avantages Jeunes, les moins de **30 ans bénéficient de réductions et gratuités proposées par les 2 000 partenaires** dans les domaines de la culture (théâtre, festivals, cinéma, musées...), des sports et loisirs (ski alpin et nordique, piscines, patinoires, bowlings, parcs de loisirs...), des boutiques et commerces (livres, papeteries, alimentation, habillement...). Plus de 100 000 jeunes Bourguignons-Francs-Comtois en profitent chaque année ! ■

7 POUR AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE MON ENTREPRISE, MA RÉGION EST LÀ !

À chaque stade de leur développement, **la Région accompagne les entreprises pour les aider à franchir les étapes clés : investissements, innovation, export, réflexions stratégiques, etc.** De multiples possibilités de financement existent, sous forme d'aides directes ou d'outils d'ingénierie financière, déclinables au cas par cas, selon les besoins et le contexte (création, mutation, développement, pré-difficulté). ■



9 POUR M'AIDER À PAYER MA LICENCE SPORTIVE, MA RÉGION EST LÀ !

Voilà une aide qui va ravir les fondus de sport: tout lycéen, licencié simultanément dans l'association sportive de son établissement scolaire (UNSS) et dans un club de Bourgogne-Franche-Comté de son choix, **peut se faire rembourser l'équivalent de sa licence UNSS, à hauteur de 20 euros maximum.** Sport en club ou sport au lycée: plus besoin de choisir! Pour les sportifs en situation de handicap, la Région finance l'intégralité des licences souscrites auprès des clubs affiliés aux comités régionaux handisport et sport adapté. ■



Marie-Guite DUFAY

Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

Notre région est jeune et bien vivante. Notre action s'affirme chaque jour davantage dans la bataille pour l'emploi et le combat pour la préservation de l'environnement et du climat. Les principes de solidarité et de fraternité qui me sont chers irriguent l'ensemble de nos politiques régionales.

Notre région est là, présente, proche, pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Nous investissons pour structurer et mailler notre territoire : dans les transports, le numérique, l'enseignement supérieur et la recherche, mais aussi dans l'économie, l'agriculture, pour plus d'attractivité.

Nous misons sur la contractualisation avec tous les territoires, ruraux comme urbains et métropolitains, au nom d'un aménagement équilibré et pour garantir l'accessibilité aux services publics.

Au quotidien, ce sont des tarifs de transports abordables, en car comme en TER, et des transports scolaires gratuits. Ce sont des maisons de santé accompagnées pour pouvoir mieux se soigner.

Nous investissons dans la formation tout au long de la vie, pour garantir l'emploi et anticiper les mutations professionnelles. Pour notre jeunesse, nous construisons les lycées de demain. Notre ambition : que nos jeunes puissent choisir leur orientation et des métiers dans les filières d'avenir.

Nous relevons le défi du changement climatique, par le développement des énergies renouvelables, l'engagement dans la filière hydrogène, la rénovation performante des logements, la création de l'Agence régionale de la biodiversité.

Dans ce numéro spécial de votre magazine *Ma Région*, vous découvrirez comment ces engagements se traduisent sur le terrain dans toute la Bourgogne-Franche-Comté.

Bonne lecture!

Ma Région est là est une publication de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Marie-Guite Dufay

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : Séphora Grisey

RÉDACTRICE EN CHEF : Maëlle Olivier

RÉDACTION : Xavier Ducordeaux, Edwige Prompt,

Christophe Bidal, Maëlle Olivier

PHOTO COUVERTURE : Studio Romantic - stock.adobe.com

CONCEPTION : Service Communication Région

Bourgogne-Franche-Comté

MISE EN PAGE : Dartagnan / Tristan Fellmann

IMPRESSION : Vincent Imprimeries

Direction de la communication
et des relations avec les citoyens

4 square Castan - CS 51857 - 25031 Besançon Cedex

Imprimé sur papier 100% recyclé.

QUE FAIT MA RÉGION ?

Sur tout le territoire, la Région agit au quotidien pour chaque habitant de Bourgogne-Franche-Comté. De la formation à la transition énergétique, du développement économique aux transports, des lycées à l'agriculture, du sport au tourisme, de la jeunesse aux fonds européens, nous sommes tous concernés par les interventions de la Région !



AGRICULTURE-FORÊT-FILIÈRE BOIS

La Région accompagne le développement de l'agriculture et des entreprises agroalimentaires dans une logique de diversification et de durabilité. Elle soutient les exploitants à différents stades de leur développement. Elle œuvre également à la gestion durable des forêts et au développement de la filière bois.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Région soutient les initiatives des territoires (communes rurales, agglomérations, bourgs-centres...) et contribue à la mise en œuvre de la politique de la ville afin d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers.



CULTURE-PATRIMOINE

La Région accompagne les projets des acteurs culturels (compagnies de spectacle vivant, organisateurs de festival, auteurs...), les projets de restauration et de valorisation du patrimoine. Elle est aussi responsable de l'inventaire régional du patrimoine culturel qui permet de valoriser les richesses culturelles, architecturales, historiques et scientifiques..



ÉCONOMIE-TOURISME

La Région définit les orientations en matière de développement économique sur tout le territoire et apporte son soutien aux entreprises. Dans le domaine touristique, elle finance des infrastructures (hébergements, aménagements, circuits vélo, itinérance pédestre ou fluviale...).



ENVIRONNEMENT-TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Chef de file des politiques climat, air et énergie sur le territoire, la Région se mobilise pour l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'habitat et soutient la production d'énergies renouvelables. Elle agit aussi pour protéger la biodiversité.



EUROPE-RELATIONS INTERNATIONALES

La Région est l'autorité de gestion des fonds européens, soit 1,4 milliard d'euros au bénéfice de notre territoire pour la période 2014-2020. Elle contribue également au rayonnement international de la Bourgogne-Franche-Comté.



ORIENTATION-FORMATION-EMPLOI

Compétente en matière de formation et d'orientation professionnelle, la Région construit une offre de formation adaptée aux besoins du territoire, des entreprises et des habitants. Elle s'investit particulièrement pour favoriser l'accès à l'apprentissage.



JEUNESSE

La Région s'engage auprès des jeunes de son territoire avec deux initiatives très concrètes : la carte Avantages Jeunes, qui offre de très nombreuses réductions (loisirs, déplacements, culture) et l'aide financière au passage du permis de conduire en échange d'heures de bénévolat.



LYCÉES

Propriétaire des 131 lycées publics de Bourgogne-Franche-Comté, la Région investit pour les moderniser et leur apporter les moyens matériels et financiers pour fonctionner. L'accueil, l'entretien, la maintenance des locaux et la restauration sont assurés par l'intervention de plus de 2800 agents techniques de la Région, en service dans les lycées.



RECHERCHE-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Région finance la rénovation de logements étudiants et des actions en faveur de la vie étudiante. Elle soutient les projets de recherche. Elle accompagne les structures de l'innovation. Elle propose également des bourses de thèse et de post-doctorat ainsi que des aides à la mobilité internationale.



SPORT-VIE ASSOCIATIVE

La Région soutient les associations, essentielles à la cohésion sociale et territoriale, grâce à des dispositifs tels que l'aide à l'emploi associatif. Elle participe à la réalisation d'équipements sportifs, accompagne les athlètes de haut niveau et soutient le sport pour tous. Elle est responsable du Centre de ressources, d'expertise et de performances sportives (CREPS).



MOBILITÉS

La Région organise et finance Mobigo, le service public de transport régional par trains et cars interurbains. Elle est également responsable des transports scolaires hors des agglomérations possédant un réseau de transport public. Elle finance aussi des infrastructures de transport d'intérêt régional et la mise en accessibilité des gares. La Région est responsable de l'achat de trains modernes et confortables pour les voyageurs.



NUMÉRIQUE

La Région finance les Départements pour le déploiement du très haut débit dans les territoires ruraux. Par ailleurs, elle développe un réseau très haut débit par voie hertzienne basé sur une technologie innovante (RCube).



DANS LE JURA, MA RÉGION EST LÀ!



DOLE

La Région participe à la mise en accessibilité de la gare de Dole à hauteur de 2,5 millions d'euros. Le projet comprend la création de trois ascenseurs, le rehaussement des quais, le remplacement des abris voyageurs et la création d'une rampe pour les vélos dans les escaliers.

LONS-LE-SAUNIER

La Région a soutenu à hauteur de 200 000 euros le développement de l'activité thermale, élément essentiel dans l'attractivité touristique et économique du bassin, avec d'une part le développement du traitement de la phlébologie et d'autre part la rénovation importante du bâtiment ancien. Une opération qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022.



CE QUE MA RÉGION FA

Près de chez moi, dans le Jura, l'action de la Région, c'est du concret! La preuve par l'exemple avec un aperçu, non exhaustif, de réalisations portées en direct par la collectivité. Mais aussi de projets, initiés par des communes ou des intercommunalités, des entreprises ou des associations qui ont bénéficié d'un coup de pouce régional.

1 GRAND DOLE

39 100 euros ont été attribués au Grand Dole pour la mise en place d'une station hydrogène sur le site Innovia. Cette station unique dans le Grand Est permet aux véhicules fonctionnant à l'hydrogène de « faire le plein ». Les stations les plus proches étaient jusque-là Orly et Lyon.

2 NANCHEZ

Une aide de 19 602 euros a été attribuée à la commune pour l'acquisition de terrains dans le cadre de la création d'une nouvelle Réserve Naturelle Régionale (RNR) à proximité du Bief-de-Nanchez dans le Parc Naturel Régional (PNR) du Haut-Jura.

3 NOZERROY

La fruitière des pâturages de Nozeroy a reçu 92 075 euros de la Région pour la construction d'un nouvel atelier comté avec caves de préaffinage. Un financement de 313 555 euros de fonds européens a aussi été accordé au projet.

4 SALINS-LES-BAINS

2,04 millions d'euros ont été attribués à la ville dans le cadre de la restauration des bourgs-centres : aménagement de la rue de la Liberté, valorisation des berges de la Furieuse, réaménagement du parc des Cordeliers et réaménagement du carrefour Barbarine. La Région a aussi investi 2,26 millions d'euros dans la réfection des thermes, structure centrale pour l'attractivité de la ville.

5 DOLE

La Région participe au financement de la rénovation énergétique de 135 logements sociaux du quartier Kennedy pour un montant de 385 000 euros.

6 HAUT-JURA

L'association « Les Grandes Traversées du Jura » et le Parc naturel régional du Haut-Jura ont bénéficié d'un soutien de 40 000 euros pour la mise en œuvre du programme 2019 des Grandes Traversées du Jura.



Les Grandes Traversées du Jura.

7 SALINS-LES-BAINS

La restauration des remparts du fort Saint-André, édifice classé monument historique, figure parmi les projets soutenus au titre du patrimoine de territoire. La commune de Salins est en effet engagée dans une démarche importante de sauvegarde et de mise en valeur de son patrimoine. La Région a attribué au total onze subventions d'investissement pour un montant de 435 277 euros destinées à ces projets de restauration du patrimoine régional : dix au titre du patrimoine de territoire et une au titre du dispositif « grands sites patrimoniaux » (participation aux travaux d'urgence sur les bâtiments d'exploitation de la Grande Saline, édifice classé monument historique).

8 BONLIEU

Le Domaine du Hérisson projette la création d'un parc résidentiel de loisirs sur un terrain boisé de 3 hectares à proximité des cascades du Hérisson à Bonlieu. Dans une première phase, le domaine disposera de deux cabanes perchées pour trois personnes équipées d'un spa privatif, de deux cottages de six et huit personnes et d'un espace d'accueil. La Région soutient le projet à hauteur de 97 260 euros.

9 MIGNOVILLARD

57 400 euros ont été attribués à la commune pour la création d'un terrain synthétique sur le complexe sportif existant.



L'association La Fraternelle à Saint-Claude.

10 SAINT-CLAUDE

Dans le cadre de l'aide aux structures de diffusion intermédiaires, une subvention de fonctionnement de 60 000 euros est attribuée par la Région à l'association La Fraternelle.

11 BRAINANS

La Région a accordé une aide de 74 000 euros à l'association Promodegel pour l'aide au fonctionnement 2018 du Moulin de Brainans. Ce dernier met en œuvre un projet artistique et culturel, basé sur la promotion des musiques actuelles (pratiques amateurs, artistes professionnels, pluralités d'esthétiques). Il s'ancre sur un territoire rural avec une volonté d'ouverture, d'épanouissement et de solidarité. Son projet appelé « Le Moulin » est à la fois positionné à Brainans et ouvert sur le territoire (partenariat, concerts hors les murs...). L'association travaille actuellement sur la rénovation de ce lieu culturel jurassien.



Le Moulin de Brainans, Scènes de musiques actuelles.

12 CHILLY-LE-VIGNOBLE

Dans le cadre du programme ENVI (Espaces Nouveaux Villages Innovants), une subvention de 15 000 euros a été accordée à la commune de Chilly-le-Vignoble pour la conception et l'implantation d'un équipement d'aire de loisirs, dans le cadre d'une démarche participative collective et intergénérationnelle. Cet équipement de loisirs sportif au sein du village est composé d'une piste de glisse/VTT (pumptrack) et d'un plateau multisports.

IT PRÈS DE CHEZ MOI...



Salins-les-Bains.

13 VADANS

Dans le cadre du programme ENVI (Espaces Nouveaux Villages Innovants), une subvention de 15 000 euros a été accordée à la commune de Vadans pour la création d'un espace ludique pédagogique et sportif. Pour améliorer les conditions de vie des habitants, un travail a été engagé avec la population afin de mettre en place un parcours de santé, des aménagements ludiques et des équipements pédagogiques.

14 CHILLE

L'hôtel-restaurant « Le Parenthèse » a engagé un programme de travaux réparti sur trois ans portant sur la rénovation de la cuisine, la salle de restaurant, la réception, la salle de petit-déjeuner et la totalité des chambres. L'objectif est de proposer un meilleur accueil aux familles et de développer la fréquentation des clientèles de groupes. La Région soutient le projet à hauteur de 100 000 euros.

15 SAINT-CLAUDE

La Région finance à hauteur de 175 000 euros la construction d'une maison de santé de 1 000 m² regroupant sept cabinets médicaux généralistes, un centre de soins infirmiers, quatre kinésithérapeutes, deux cabinets paramédicaux, l'association interprofessionnelle au travail, deux salles de réunion, soit entre 24 et 28 professionnels de santé.

16 PRÉMANON

Une deuxième aide de 600 000 euros a été accordée au Centre national de ski nordique et de la moyenne montagne de Prémanon en 2018 afin de financer les travaux de restructuration du stade des Tuffes, après une première aide de 600 000 euros en 2017. L'enjeu est double : d'une part, conforter le Centre national de ski nordique sur le massif du Jura et d'autre part, préparer l'accueil des Jeux Olympiques de la jeunesse en janvier 2020.

17 SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE

La Région a soutenu, pour un montant de 100 000 euros le développement de SIBC (Société Industrielle des Bois Conditionnés) et la construction de deux bâtiments, l'un destiné au stockage de bois secs, l'autre dédié aussi bien au conditionnement de colis de bois secs qu'à la transformation de bois en produits finis.

18 HAUTS-DE-BIENNE

Le fabricant de lunettes L'Amy a bénéficié d'une subvention de 50 000 euros pour financer le recrutement de cadres et d'une aide de 20 000 euros pour des actions de formation collective.

19 LONS-LE-SAUNIER

La Région finance le fonctionnement de l'association de recyclage des déchets Juratri pour un montant de 150 000 euros. L'association Juratri emploie plusieurs dizaines de personnes en insertion.

20 AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

En 2018, 92 jeunes du département ont reçu une aide de 500 euros (soit 46 000 euros) pour passer le permis de conduire, indispensable dans leur projet de formation et professionnel.

21 AIDE À L'EMPLOI ASSOCIATIF

En 2018, la Région a permis la création de 31 emplois, grâce au dispositif régional d'aide à l'emploi associatif, avec une aide de 7 000 euros par poste à temps plein, et un accompagnement à l'aménagement du poste de travail jusqu'à 5 000 euros.



© David Gestron

Valérie DEPIERRE

Vice-présidente en charge des formations sanitaires et sociales et du handicap

« Adaptons-nous aux personnes en situation de handicap ! C'est le cap de notre collectivité vers plus d'inclusion au sein de nos politiques publiques. Le handicap est un sujet de société majeur et transversal en évolution permanente. La Région propose une démarche ciblée sur l'inclusion à travers ses compétences-obligations et ses politiques volontaristes. »

Formations sanitaires et sociales :

« Les formations des travailleurs sociaux et paramédicaux relèvent de notre responsabilité et doivent répondre aux besoins des citoyens, de nos hôpitaux et des établissements médico-sociaux. »

CONTRATS DE TERRITOIRE SIGNÉS AVEC LA RÉGION

— Pays dolois : 2,121 M€ — Pays lédonien : 1,813 M€ — Haut-Jura : 1,287 M€
— Champagnole Nozeroy Jura : 777 000 €
— Arbois, Poligny, Salins, Cœur du Jura : 520 000 €

RÉGION
BOURGOGNE
FRANÇHE
COMTÉ

ILS SONT D'ICI...



Jean-Louis Dufour, maire de Chamole et initiateur du parc éolien citoyen de sa commune.

UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE ET CITOYENNE

« Lancé par l'association Vents du Grimont puis porté par la coopérative Jurascic et une société d'économie mixte, un parc éolien citoyen a été mis en service fin 2017. En effet, 650 personnes ont contribué financièrement à l'achat d'une éolienne qui alimente 2 000 foyers. Cela a permis l'appropriation locale du projet et lancé une dynamique de territoire autour des énergies renouvelables et de la transition énergétique. La Région nous a accompagnés en prenant des parts au capital de Jurascic et de la société d'économie mixte. Elle aide également au fonctionnement de la coopérative avec une subvention de 50 000 euros en 2019. »



Thierry Combe, créateur de la compagnie Pocket Théâtre.

UN SPECTACLE POUR PARLER DU HANDICAP

« Aujourd'hui basée à Voiteur, la compagnie Pocket Théâtre a été fondée en 2006 et s'est professionnalisée depuis 2009. Spécialisés dans le théâtre de rue, nous avons créé, avec le soutien de la Région, deux spectacles : Léon en 2015 et Jean-Pierre, Lui, moi en 2017. Ce dernier a été présenté à Chalon dans la rue, au festival d'Aurillac et à Avignon. Dans ce spectacle, seul en scène dans une petite enceinte en bois, j'aborde le thème du handicap mental pour faire bouger les lignes. La Région continue à nous aider pour faire vivre cette création un peu partout en France. »



Esther Lolivier, présidente de l'association Promodégel, gestionnaire du Moulin de Brainans.

LE MOULIN, SCÈNE ROCK'N RURALE

« Lieu atypique de diffusion et de création de musiques actuelles, le Moulin de Brainans s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire; il promeut l'accessibilité de la culture pour tous en milieu rural. Une de nos spécificités est une vie associative très développée avec une quarantaine de bénévoles. Au titre de notre label SMAC (Scènes de musiques actuelles), la Région nous soutient dans le cadre d'une convention pluriannuelle (subvention de 80 000 euros en 2019), et nous espérons que ce soutien perdurera lors de la future réhabilitation du site de Brainans, aux côtés de la Communauté de communes, propriétaire des murs, et des autres financeurs. »



Pierre-François Bernard, directeur du Clus'ter Jura à Conliège.

UN BESOIN ? UNE NOUVELLE ENTREPRISE !

« Fonctionnant depuis 2016 sous un statut coopératif, le Clus'ter Jura a pour vocation de faire émerger des activités économiques sur le territoire du Pays lédonien. Nous fonctionnons comme un bureau de projet territorial pour identifier les besoins des habitants, évaluer la viabilité des projets et accompagner les entrepreneurs. Six entreprises ont déjà été créées ou accélérées grâce au Clus'ter. Alors que le territoire vient d'obtenir le label national de l'innovation sociale French Impact, la Région est un partenaire de premier plan qui nous soutient notamment via le générateur Bourgogne-Franche-Comté. »

AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Photo © David Cebbron

Marie-Guite Dufay l'avait annoncé lors de ses vœux début janvier : la création d'un ticket mobilité - une aide au carburant pour les salariés les plus modestes - a été actée lors de l'assemblée plénière du 29 mars 2019.

LE TICKET MOBILITÉ À 30€/MOIS : C'EST ACTÉ !

◀◀ **Se déplacer doit rester une liberté, un moyen de travailler, pas une contrainte.** ▶▶

Marie-Guite DUFAY

Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

LE DISPOSITIF

Oui, il faut développer des solutions de mobilité alternatives à la voiture. La Région s'y emploie. Mais il faut aussi savoir reconnaître que ces solutions ne sont pas applicables partout. La voiture reste le moyen de transport privilégié de 91 % des habitants en zone rurale : « Pas par choix, mais par nécessité, car il n'existe pas d'offre de transport collectif », avance Marie-Guite Dufay. La Présidente de la Région poursuit : « Un Français sur quatre refuse un emploi pour une question liée à la mobilité. Ce n'est pas normal. Nous proposons la mise en place d'un ticket mobilité sur le modèle du ticket-restaurant. La valeur faciale est de 30 euros : 15 euros pris en charge par la Région, 15 euros par l'employeur. Il pourra bénéficier aux salariés qui touchent jusqu'à deux fois le SMIC, et qui doivent rouler plus de 30 km pour se rendre à leur travail sans autres solutions de transport collectif. C'est un coup de pouce transitoire pour le carburant le temps que des solutions plus durables soient mises en place. Se déplacer doit rester une liberté, un moyen de travailler, pas une contrainte. »



Photo © David Cebbron

SUR LA BASE DU VOLONTARIAT DES ENTREPRISES

Ce ticket mobilité a été co-construit aussi bien avec les organisations syndicales que patronales : « Nous sommes partants, à partir du moment où ce chèque mobilité est établi sur la base du volontariat de l'entreprise, et qu'il est défiscalisable » avançait



Photo © David Cebbron

Jean-Philippe Richard, Président du MEDEF, lors de la présentation du ticket mobilité en janvier dernier. Deux conditions qui ont depuis été actées et entérinées par l'assemblée plénière de la Région, le 29 mars 2019. Le dispositif est finalisé, et a été mis en œuvre depuis le 1^{er} mai 2019.

www.bourgognefranchecomte.fr/dispositif-ticket-mobilite

VERS LES AUTRES, VERS DEMAIN

La Région agit pour l'avenir de son territoire et de ses habitants. L'ambition régionale est de faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région attractive, connectée, respectueuse de son environnement et solidaire.

Pour mon avenir aussi, Ma Région est là !



Photo © David Cesbron

Access Code School à Besançon.



Photo © David Cesbron

Avec le tarif - de 26 ans, les trajets en TER Bourgogne-Franche-Comté sont à moitié prix toute l'année.

251 MILLIONS D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUR 4 ANS

C'est un effort sans précédent. Avec l'État, la Région a lancé officiellement fin 2018 son Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC). Objectif : accompagner les plus éloignés de l'emploi et anticiper les besoins des entreprises, en travaillant sur les compétences. Grâce aux 251 millions d'euros injectés en Bourgogne-Franche-Comté, les parcours de formation seront adaptés dans leur durée et leur contenu pour améliorer la qualification des demandeurs d'emploi et lever les freins à l'accès à la formation. 117 000 Bourguignons-Francis-Comtois sont potentiellement concernés par le PRIC. Une question ? Composez le 09 71 04 73 78 (prix d'un appel local). ■■■

POUVOIR D'ACHAT : LA RÉGION DANS SON RÔLE

Gratuité des transports scolaires (dès le 1^{er} septembre 2019), trajet en cars à 1,50 euro, aide au permis de conduire, tarification sociale dans les lycées... Dans toutes ses compétences, la Région agit pour améliorer le pouvoir d'achat des Bourguignons-Francis-Comtois. Dernières décisions en date : une bourse exceptionnelle de 100 euros pour les 4 800 lycéens internes boursiers, le doublement de la rémunération des stagiaires en formation professionnelle, ou encore la mise en place d'un ticket mobilité (30 euros par mois) pour les déplacements domicile-travail en véhicule motorisé. ■■■

LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS EN 2022

La Région finance les Départements pour qu'ils accélèrent l'arrivée du Très Haut Débit internet dans les territoires ruraux. Elle est aussi la première région française à proposer une solution par voie hertzienne (R-Cube). Enfin, elle fait de l'accompagnement à la maîtrise des usages numériques une priorité absolue tant pour les citoyens que pour les entreprises. ■■■



Photo © Samuel Zeller

Grâce à son programme Effilogis, la Région accompagne les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement.



Photo © David Cesbron

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : TOUS CONCERNÉS !

Adopté fin 2017, le service public de l'efficacité énergétique (SPEE) propose des aides aux particuliers propriétaires de maisons individuelles, propriétaires occupants et bailleurs. Il informe et oriente vers les bons interlocuteurs pour un accompagnement de projet, allant du changement de chaudière à la rénovation globale. Le service public est doté d'outils simples, comme l'audit énergétique comprenant état des lieux et scénarios de travaux avec chiffrages. En fonction de leurs revenus, certains ménages pourront également bénéficier d'une aide de 5 000 euros pour une rénovation BBC globale et de 2 500 euros pour une rénovation par étapes. ■■■

Notre Région d'Avance – La Gauche Unie

Depuis décembre 2015 et la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté, notre majorité s'attache à construire une nouvelle collectivité qui assume ses compétences avec l'objectif de peser réellement sur votre quotidien et sur le développement de tous les territoires.

La Région et le quotidien, ce sont avant tout des actions destinées à préserver votre pouvoir d'achat: allègement des coûts de rentrée scolaire (gratuité des manuels et équipements dans les lycées et CFA); soutien aux familles pour la cantine et l'internat; gratuité des transports scolaires; soutien à la rénovation énergétique des logements... Nous veillons également à construire une offre de mobilité accessible au plus grand nombre, avec des TER aux horaires renforcés et disposant d'une tarification attractive ou des lignes régionales de car avec une tarification unique à 1,50 euro.

En mars dernier, nous avons amplifié l'action de la Région en direction des déplacements du quotidien, en mettant en place un ticket mobilité qui permet, en lien avec les employeurs partenaires, d'aider à hauteur de 30 euros par mois les salariés modestes qui sont contraints d'effectuer de longs trajets pour rejoindre leur travail.

C'est avec le même volontarisme que nous déployons nos politiques à destination des territoires, pour y accroître la qualité de vie et contribuer au déploiement de services aux populations. En contractualisant avec les collectivités locales et en développant de nouveaux outils innovants, la Région contribue à un investissement public équilibré: points de services aux publics, santé, numérique, sport, culture. Les champs d'intervention sont variés et contribuent au mieux-vivre et à l'attractivité économique de notre Région.

Notre Région d'Avance – La Gauche Unie

Contact : jerome.durain.elu@bourgognefranchecomte.fr

Union des Républicains de la Droite et du Centre

Une région en retard

Il y a bientôt quatre ans que la Bourgogne et la Franche-Comté ont fusionné à marche forcée. Tout était censé être prêt et Marie-Guite Dufay nous promettait même qu'elle serait « une région d'avance ».

Le mi-mandat passé, La Bourgogne-Franche-Comté est pourtant dans le bas des classements des régions françaises en matière d'attractivité.

Augmentation de 42 % de la taxe sur la carte grise ; augmentation des dépenses de fonctionnement ; contrats métropolitains inopérants ; tensions entre Dijon et Besançon ; dessertes TER de Villers-les-Pots, Neully-lès-Dijon et Franois supprimées, gares et guichets fermés... Voici les tristes conséquences de cette grande région voulue par la Gauche.

Alors qu'elle aurait eu besoin d'un nouveau souffle, d'une nouvelle ambition, la gestion de Marie-Guite Dufay plombe la dynamique de la Bourgogne-Franche-Comté.

Pour une région plus forte, la Droite et le Centre proposent :

- Baisse immédiate des taxes sur les cartes grises ;
- Contractualisation avec les 8 Départements ;
- Investissements massifs dans la reconversion industrielle pour protéger nos emplois.

Union des Républicains de la Droite et du Centre

Contact : francois.sauvadet.elu@bourgognefranchecomte.fr

Le Rassemblement National

Pour lutter contre la désertification médicale : préservons tous les services hospitaliers de proximité !

Pour faire semblant de répondre à la crise, Emmanuel Macron a annoncé l'arrêt des fermetures d'hôpitaux jusqu'en 2022. Derrière ces promesses, le démantèlement du système de santé va se poursuivre avec la suppression des maternités, des services d'urgence et de chirurgie. Les hôpitaux de proximité seront maintenus mais deviendront fantômes car vidés de leurs services vitaux. La politique d'austérité est une réalité partout dans la Région, de Tonnerre à Saint-Claude. Comme toujours, les habitants de la ruralité sont sacrifiés sur l'autel de la rentabilité, incompatible avec une réelle politique de santé publique. Pour assurer la santé pour tous, les élus du Rassemblement National s'opposent à toutes les fermetures de services. L'offre de soins doit être préservée dans tous nos territoires.

Le Rassemblement National

Contact : julien.odoul.elu@bourgognefranchecomte.fr

ABONNEZ-VOUS AUX INFORMATIONS DE LA RÉGION !

Je souhaite recevoir le magazine de la Région GRATUITEMENT par voie postale

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : VILLE : _____

COURRIEL : _____ @ _____

Je souhaite recevoir des informations de la Région par courriel : OUI NON

À découper et à renvoyer à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté – 4 square Castan – CS 51857 – 25031 Besançon CEDEX





AU CAR DE TOUR TARIF UNIQUE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

mobigo
Bourgogne-Franche-Comté
emmène-moi là où je veux !

Retrouvez toutes les informations sur www.viamobigo.fr | 03 80 11 29 29